

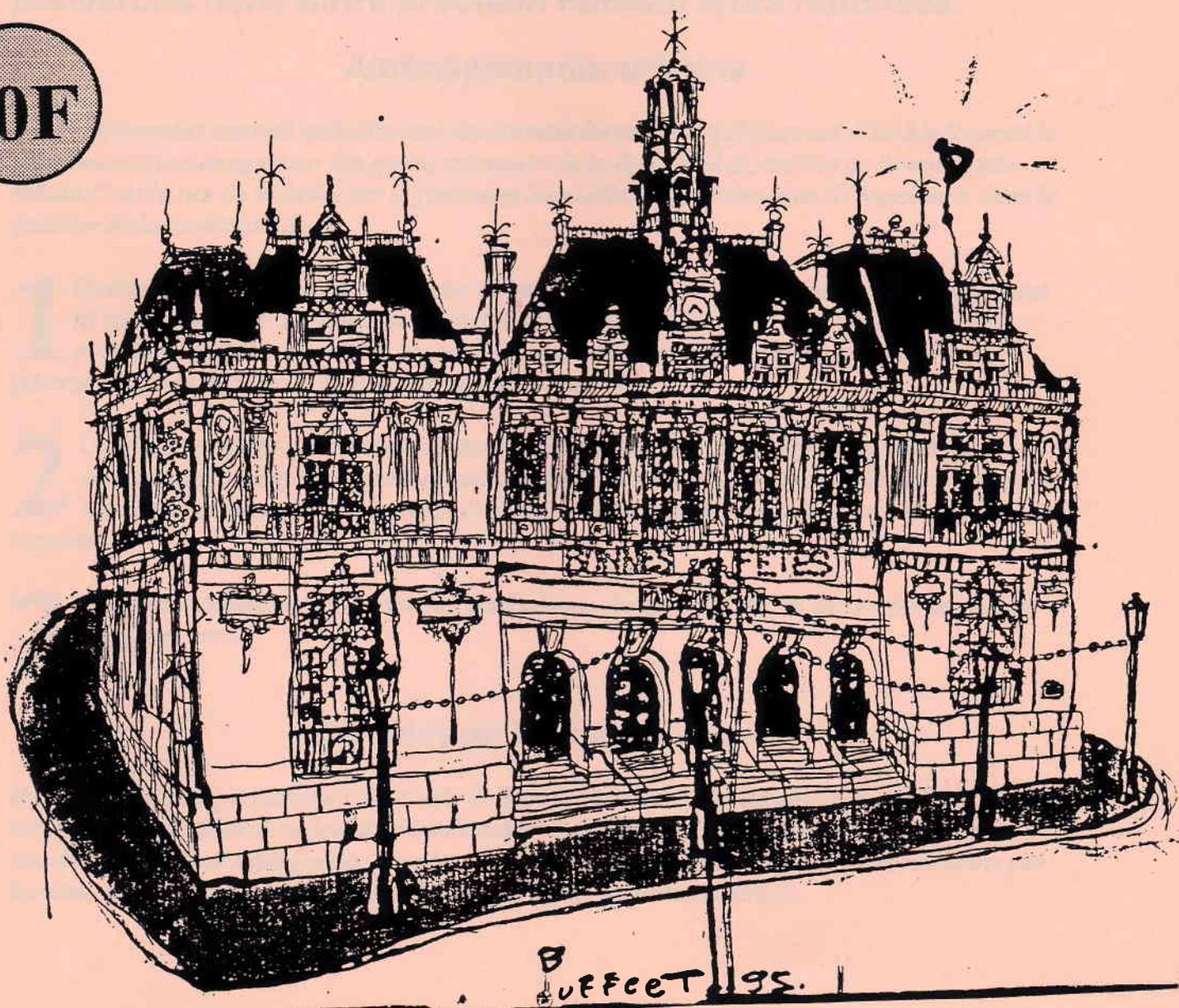


Municipales 1995 dans le 10e

Questions aux candidats

Réponses de Claude Challal, du Front National,
du Mouvement des Citoyens, du Parti Communiste,
du Parti Humaniste, du Parti Socialiste, des Verts.

10F





Municipales 1995 dans le 10^e

Questions aux candidats

C'est au cours d'une réunion publique le 31 janvier dernier que nous avons lancé le "10^e en campagne". La démarche que nous avons choisie pour participer à la campagne électorale des municipales respecte l'esprit qui nous anime depuis la création de La Gazette : nous sommes une équipe totalement bénévole, composée d'habitants du 10^e, nous voulons animer la vie de quartier et informer en respectant la diversité des idées et des opinions de nos lecteurs. Ce questionnaire sera donc adressé à tous les candidats déclarés, et nous publierons dans notre prochain numéro leurs réponses.

Aménagements urbains

L'arrondissement connaît actuellement des travaux importants qui risquent d'en bouleverser la physionomie (aménagement des gares, ouverture de la ligne EOLE, arrivée de "l'autoroute urbaine" de la rue de Flandre sur le faubourg Saint-Martin, construction de logements dans le quartier Buisson-Saint-Louis).

- 1** Quelles mesures envisagez-vous pour conserver l'équilibre sociologique de l'arrondissement et éviter que le 10^e ne connaisse le sort d'autres quartiers de Paris d'où sont écartées les populations à faible revenu ou qui sont défigurés par des grands aménagements urbains ? (abords des gares de Lyon et Montparnasse, par exemple)
- 2** Comptez-vous agir pour maintenir un équilibre sociologique (limitation des loyers, construction de logements sociaux par exemple) ? Seriez-vous prêt à réaliser un inventaire des logements ou immeubles vides et des bureaux inexploités afin d'agir activement en faveur du logement ?
- 3** Comment comptez-vous oeuvrer à l'amélioration du cadre de vie, en particulier en matière d'espaces verts ?

Circulation : voitures et piétons

Depuis des années, la politique de la ville de Paris a donné la priorité aux automobiles. Notre arrondissement apparaît aujourd'hui particulièrement sinistré : axes rouges très fréquentés, nombreux carrefours dangereux pour les piétons, circulation des piétons partout restreinte par les étals commerciaux, les voitures en stationnement, les trottoirs étroits.



4 Quel équilibre piétons-voitures envisagez-vous ? Etes-vous favorable à la mise en place de rues piétonnes ou semi-piétonnes et de zones tranquilles ? Quels aménagements particuliers envisagez-vous dans l'arrondissement pour faciliter l'utilisation des bicyclettes ?

5 Vous engagez-vous à mettre en place le projet de canal piéton proposé par La Gazette du Canal ?

Couvent des Récollets

Ce bâtiment est laissé à l'abandon depuis plusieurs années, les habitants du quartier y sont très attachés.

6 Quel type d'architecture envisagez-vous pour ce bâtiment ?

7 Il existe plusieurs projets concernant l'utilisation du couvent, quelles sont vos propositions ?

Délinquance

Depuis de nombreuses années la délinquance liée au trafic et à la consommation de drogues perturbe fortement la vie des quartiers. La répression engagée périodiquement, sous la pression des habitants incommodés, ne fait que déplacer le problème d'un quartier à l'autre.

8 Remettez-vous en place un comité de prévention de la délinquance (regroupant élus, policiers, tra-vailleurs sociaux, représentants des commerçants et des associations), qui serait, en outre, chargé d'évaluer objectivement l'état de la situation et son évolution ?

9 Pour lutter contre les trafics de drogue, êtes-vous d'accord pour engager une politique locale de prévention plus active : ouverture de lieux d'accueil des drogués, information auprès de la population, développement de l'ilotage policier, etc. ?

Démocratie locale

Les habitants se sentent de plus en plus concernés par la vie locale.

10 Que comptez-vous faire pour redonner vie à la démocratie locale ? Vous engagez-vous à développer la concertation avec les habitants et les associations, en particulier, en améliorant le fonctionnement des CICA et en redonnant un vrai sens à l'article 16 de la loi P.L.M. ? (fréquences, choix des thèmes, préparation des discussions avec les représentants d'associations et délibérations du conseil d'arrondissement sur les propositions de ceux-ci).

11 La tenue de réunions pour les associations est très difficile dans l'arrondissement, ce qui nuit gravement à la vitalité de la vie associative, indispensable pour une bonne participation des citoyens à la vie locale. Que proposez-vous pour y remédier ? Etes-vous favorable à l'ouverture de maisons de quartier qui offriraient notamment aux associations des salles de réunion à un coût très réduit ?

12 Acceptez-vous de dialoguer avec des comités d'habitants pour discuter des problèmes spécifiques rencontrés dans les quartiers (urbanisme, animation locale, sécurité etc.) ?

Ecoles et crèches

13 A chaque rentrée des classes, il apparaît un certain nombre de difficultés, en particulier pour assurer correctement l'accueil des jeunes enfants dans les crèches ou dans les écoles maternelles. Comment comptez-vous y remédier ?

Emploi et commerces

La disparition d'un certain nombre de commerces traditionnels et de petites activités industrielles ou artisanales menace l'équilibre économique de certains quartiers, la diversité des activités n'existe plus, parfois des ateliers plus ou moins clandestins ne respectent pas la législation et provoquent des nuisances pour le voisinage.

14 Comment comptez-vous intervenir pour remédier aux difficultés du commerce et de l'artisanat local ?

15 Quelles actions en faveur de l'emploi vous semblent souhaitables et possibles au niveau local ?

Votre coup de coeur ?

16 Quels lieux appréciez-vous tout particulièrement dans notre arrondissement, quels charmes particuliers lui trouvez-vous ? Quels sont vos coups de coeur pour le 10^e ?

CLAUDE CHALLAL

MAIRE DU 10^e

AMENAGEMENTS URBAINS

1) Le souci constant de la municipalité que je préside a été et reste d'éviter toute mesure d'urbanisme qui serait également une opération chirurgicale. C'était également la position de la municipalité précédente, que dirigeait mon ami Marcus, dont j'étais alors le Premier adjoint. Améliorer les quartiers du 10ème tout en respectant leur physionomie générale et leurs caractéristiques, tels sont les objectifs pour le 10ème arrondissement.

L'engagement d'une OPAH dans le secteur du Buisson-Saint-Louis depuis plus d'un an, la mise en place d'un DSU dans les quartiers des Portes Saint-Denis et Saint-Martin ont permis et permettront d'engager des actions pour aider les propriétaires (bailleurs ou occupants) à améliorer le confort des logements et de faciliter la conservation des immeubles.

Ces opérations se font et se feront en concertation avec les habitants des secteurs concernés. Celle du secteur Sainte-Marthe / Jean Moinon notamment est un exemple de concertation réussie.

Quant à la construction de logements sociaux dans le Buisson-Saint-Louis, elle s'est faite dans le souci d'intégrer au mieux les bâtiments à construire en créant des espaces piétons le long du passage du Buisson-Saint-Louis et en augmentant le nombre d'arbres plantés.

Citons enfin, la réhabilitation du Passage Brady, à laquelle la municipalité s'est attelée pour remettre en valeur un passage couvert parisien en piteux état. Il s'agit d'une opération de longue haleine à cause de la concertation, difficile, mais qui est une opération pilote unique.

2) De nombreux logements sociaux ont été construits ces dernières années dans le 10ème arrondissement. Il n'y a pas seulement eu l'opération du Buisson-Saint-Louis. D'autres ont été engagées par le biais de réhabilitations ou de constructions de logements neufs.

Citons la rue Marie et Louise et la rue Alibert (58 logements PLA) et la rue Jean Poulmarch (30 logements PLA) qui sont terminées.

D'autres sont en voie de réalisation, toujours en Prêt Locatif Aidé (PLA), rue du Faubourg Saint-Denis par exemple.

Nous allons construire des logements pour des familles à revenu minimum, dit PLA d'insertion, passage Hébrard notamment. On soulignera également que la Ville encourage et finance la réhabilitation de PLA d'insertion, spécialement par le biais de subventions à diverses sociétés d'HLM comme la société Emmaüs par exemple pour le passage des Petites Ecuries et rue de l'Aqueduc.

Quant aux transformations de bureaux vides en logements, le 10ème est au tout premier plan. 57 logements sont en cours de réalisation rue du Faubourg Poissonnière dans les anciens locaux occupés par Air France.

Deux immeubles de bureaux Boulevard de Strasbourg et rue du Château d'Eau sont en cours de transformation et devraient permettre la réalisation de 75 logements. Une autre opération est à l'étude Place de Stalingrad, qui permettra la réalisation de 77 logements.

3) La plupart des espaces verts du 10ème arrondissement ont été rénovés ces dernières années. Après les squares du Canal Saint-Martin, à hauteur des écluses, il y a eu le remodelage du jardin Alban Satragne et le jardin Saint-Vincent-de-Paul est en cours de rénovation.

Suite à l'extension de 4 000 m² du parc Villemin, c'est l'ensemble du jardin qui sera réaménagé en plusieurs étapes.
un chiffre encore : plus d'une centaine d'arbres a été plantée depuis 1989.

CIRCULATION

Pour des raisons historiques notre arrondissement est traversé par d'importantes voies de pénétration, notamment dans le sens "vertical", du nord vers le sud. C'est pourquoi la circulation, surtout de transit, y est très dense. Toute mesure dans ce domaine ayant des répercussions loin en amont et en aval, il est évident que le 10ème ne peut-être dissocié du reste de la Capitale.

En concertation avec les maires d'arrondissement, et aussi avec la Préfecture de police, la mairie de Paris a engagé une série de projets.

Des voies ont été classées "axes rouges" afin de permettre une traversée plus fluide ; mais le plus important est la mise en place d'un système de régulation des feux.

Pour ce qui concerne le 10ème en particulier, de nombreux aménagements de sécurité ont été réalisés : feux de sortie, refuges axiaux et plus spécialement aux abords des établissements scolaires.

J'ajouterai qu'un effort particulier a été accompli concernant le stationnement. Un parc a été créé en 1993 (1 200 places) à la Gare du Nord ; deux autres sont en voie de réalisation Place Franz Liszt et rue Ambroise Paré. Un autre est à l'étude, sous la caserne Vérines.

Quant à la circulation des piétons, elle est une des priorités et de nombreux potelets ont été implantés pour empêcher l'encombrement des trottoirs.

Il en va de même pour ce qui concerne les étalages qui sont sévèrement contrôlés.

4) Hormis ce qui vient d'être énoncé, la Ville procède à une réflexion dans le cadre des études intitulées "Mieux vivre à Paris". Cette réflexion porte sur les problèmes de circulation (limitation de la vitesse à 30 kilomètres heure), de stationnement et également sur les aménagements en faveur des piétons - redistribution des espaces publics pour les piétons, les deux roues et l'environnement - . Cette étude porte sur le secteur délimité par le Boulevard de Magenta, le Boulevard de Strasbourg, le Boulevard Bonne-Nouvelle et le Faubourg Poissonnière.

Au chapitre des réalisations, il faut rappeler le remodelage de la Place Johann Strauss qui a permis de prolonger la promenade naturelle que constitue le trottoir haut du Boulevard Saint-Martin. Le fait de relier entre eux deux terre-pleins en supprimant la circulation des voitures entre la rue René Boulanger et le Boulevard a permis de récupérer un espace important et de créer une promenade plantée d'une vingtaine d'arbres supplémentaires.

5) Proposé par la gazette ?... Je dirais plutôt soutenu par la Gazette.

Il faut tout de même savoir que les premières démarches de la municipalité ont été engagées auprès de la Préfecture de police en 1989. Et que le Préfet de l'époque, en poste jusqu'en 1993, n'était pas vraiment ouvert à nos suggestions.

Quant à la proposition de fermeture temporaire à la circulation automobile des berges du Canal Saint-Martin les dimanches et les jours fériés, la Préfecture de Police vient de me donner son accord.

Une expérience est tentée le dimanche 14 mai.

COUVENT DES RECOLLETS

6) *(Pas de réponse à cette question)*

7) Une chose est certaine : le dernier en date des projets élaborés par les services techniques du ministère de l'Équipement, propriétaire des lieux, ne verra pas le jour. Le 21 mars 1994, le Conseil d'arrondissement a adopté à l'unanimité un vœu demandant que le dossier soit retiré et réexaminé.

Les élus du 10^{ème} ont toujours considéré que le couvent devait avoir une fonction culturelle ou européenne. C'est ainsi, que M. Marcus et moi-même avons proposé d'y installer un centre de séjour pour les jeunes de passage à Paris. En effet, la proximité des gares, la construction des TGV Nord et Est paraissaient justifier cette opinion.

Dans le même ordre d'idée - il faut le rappeler - un projet avait été élaboré sous l'autorité du Premier ministre de l'époque, Jacques Chirac, et du ministre M. Méhaignerie, pour transformer le couvent en école d'architecture. Cette idée avait reçu l'approbation des élus et du maire du 10^{ème}. Malheureusement, après 1988 le gouvernement socialiste y a renoncé.

En tout cas, c'est dans le sens culturel et/ou européen que la municipalité du 10^{ème} fait porter ses démarches auprès de l'État.

DELINQUANCE

8) Je reconnais volontiers que le comité en question ne s'est pas réuni très fréquemment mais je rappelle quand même qu'il a siégé à diverses reprises au cours de la mandature qui s'achève. Vous savez que ce comité est composé non seulement de représentants du conseil d'arrondissement mais aussi de représentants d'associations et d'administrations diverses, dont la justice et la police. Il se trouve que dès la troisième réunion, en 1990, ni la police, ni la justice ne se sont plus déplacés, malgré mes rappels... Pour ma part, je suis prêt à réactiver le processus.

9) Répondre à cette question implique fatalement de sortir des seules limites du 10^{ème} arrondissement, c'est pourquoi le sujet doit être abordé plus en qualité d' élu parisien qu'en tant que maire du 10^{ème} arrondissement.

La municipalité parisienne a fait le choix de maintenir et d'amplifier depuis plusieurs années des actions dans le domaine de la prévention spécialisée. Le plan "Paris Espoir" prévoit notamment une augmentation sur plusieurs années des moyens alloués aux associations de prévention spécialisée.

Le budget du département de Paris en ce domaine bénéficie d'une dotation globale de soixante millions de francs, soit une progression de 50 % en 4 ans. Des actions sont également menées dans le domaine de l'insertion.

L'effort de la Ville ne s'arrêtera pas là. Le CICA du 16 janvier dernier, organisé en mairie, a permis de mieux connaître les associations qui travaillent au quotidien dans le 10^{ème} arrondissement. Parmi elles, il faut citer ARC 75, AIRES 10, ARES, Les Jeunes Amis du Marais... qui accomplissent quotidiennement un travail remarquable.

DEMOCRATIE LOCALE

10) L'article de la loi qui institue le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA), n'est pas d'une netteté évidente, c'est le moins qu'on puisse dire. Ni les décrets d'application d'ailleurs.

Il y a quelques prescriptions claires. Par exemple : nombre de réunions annuelles ; obligation de faire fixer l'ordre du jour de la réunion du CICA par le conseil d'arrondissement à l'occasion d'une séance préalable ; modalités d'inscription des associations candidates à la participation aux réunions du CICA ; modalités de leur convocation ; obligation de présenter le procès-verbal des réunions au Conseil d'arrondissement pour approbation. C'est à peu près tout.

Les réunions du CICA sont l'occasion de débats entre associations, élus, représentants d'administration ou de services dont le conseil d'arrondissement - c'est-à-dire les élus - tire les conclusions, éventuellement sous forme de vœu.

Certaines de ces réunions sont très animées et voient s'empoigner les uns et les autres. Ceci me paraît montrer assez bien que les débats ne sont pas de pure forme.

11) Là encore il faut se référer à la loi du 31 décembre 1982. En application de cette loi, les arrondissements sont dotés d'un conseil et d'un maire. Ce conseil et ce maire ne disposent que de pouvoirs très réduits, surtout comparés à ceux d'une mairie de plein exercice. Par exemple, ils ne disposent pas de budget propre.

en revanche, les maires et les conseils participent à l'élaboration de projets qui touchent à la fois à leur arrondissement et à la ville toute entière.

Pour répondre à votre question, il convient de savoir que Paris possède une Maison des associations qui est le résultat d'un partenariat unique et original entre les associations, la mairie de Paris, les élus et le public.

Elle a pour mission de fournir des prestations modernes à l'ensemble du mouvement associatif ; c'est aussi un lieu de communication et d'échanges à la disposition des associations, des organisations ou des entreprises.

La Maison des associations de Paris, c'est un véritable carrefour d'informations diverses au service des associations.

12) Il ne se passe pas un jour sans que le maire, ses adjoints ou ses collaborateurs reçoivent une association, des habitants d'un quartier, les membres d'un conseil syndical... pour évoquer tel ou tel sujet de l'arrondissement.

Dans le cadre de la concertation on peut citer ce qui s'est fait pour Sainte-Marthe / Jean Moinon et le Passage Brady et, demain, pour les quartiers Porte Saint-Denis et Porte Saint-Martin.

ECOLES ET CRECHES

13) C'est notamment pour répondre aux besoins que la municipalité a restructuré la crèche Paul Strauss et réalisé 55 berceaux rue Bossuet.

C'est également dans cette perspective qu'elle construit en ce moment une mini-crèche de 20 berceaux dans le quartier du Buisson-Saint-Louis, un foyer pouponnière Passage des Récollets, et qu'elle reconstruit en plus grand la crèche et la halte-garderie de la rue des Récollets.

Quant aux maternelles, nous avons inscrit au budget la construction d'un établissement, rue de l'Hôpital Saint-Louis ; nous prévoyons la transformation en maternelle de l'actuel Lycée Charles de Gaulle, rue Martel, et la réalisation d'une autre dans le secteur Legouvé - Lancry - Poulmarch.

EMPLOI-COMMERCE

14) Rien dans la législation française ni dans le système économique qui est le nôtre n'empêche un commerçant d'exercer l'activité de son choix

Seules certaines activités sont soumises à déclaration en préfecture et à l'obtention d'autorisation ou de licence. C'est notamment le cas des débits de boissons ou d'installations classées.

L'implantation de commerces ou le maintien des commerces à rez-de-chaussée ne peut être fait que dans le cadre des opérations d'urbanisme menées par la Ville. Tel a été le cas dans le secteur du Buisson-Saint-Louis et dans la ZAC Jemmapes Grange-aux-Belles, où des commerces de proximité ont été implantés, des cabinets médicaux etc..

Toujours dans le domaine du commerce, Le 10ème arrondissement a également eu deux opérations exemplaires de reconstruction de marchés couverts : le marché Saint-Martin et le marché Saint-Quentin.

Quant aux nuisances qui peuvent être occasionnées par l'exploitation de certains commerces ou ateliers, elles relèvent de la compétence de la Préfecture de Police (Direction de la prévention et de la protection civile, Sous-Direction de la Prévention - 6ème Bureau, 14 Quai de Gesvres 75195 PARIS RP)

15) *(Pas de réponse à la question)*

VOTRE COUP DE COEUR ?

16) *(Pas de réponse à la question)*

FRONT NATIONAL

AMENAGEMENTS URBAINS

- 1)** L'équilibre sociologique de l'arrondissement est rompu depuis longtemps malheureusement. La Mairie de Paris a tout fait, en effet, pour privilégier l'affairisme immobilier, chasser les vieux parisiens et favoriser l'installation des immigrés tiers-mondistes. Les nouveaux chantiers prévus et notamment EOLE bouleverseront, sans aucun doute, la physionomie de l'arrondissement et le livreront à la politique désastreuse du "tout bureau". Il faudrait en effet privilégier la réhabilitation et permettre aux Parisiens de rester chez eux.
- 2)** La construction de logements sociaux ou la limitation souhaitable des loyers ne sont que des trompe-l'oeil puisque l'équilibre sociologique qui faisait la spécificité de notre arrondissement n'existe plus. Nous sommes contre toute forme de réquisition, mais souhaitons que les logements disponibles soient destinés en priorité aux français les plus démunis.
- 3)** Les espaces verts manquent cruellement dans notre arrondissement.

CIRCULATION

- 4)** Comme dans le Sentier tout proche, l'arrondissement connaît un énorme trafic avec les camionnettes de livraison qui obstruent des rues et des trottoirs entiers et empêchent les piétons (souvent des personnes âgées) de déambuler dans les rues. Une réglementation très stricte devrait être mise en place pour éviter ce genre de débordements. Les rues piétonnes génèrent souvent des îlots d'insécurité, même si parfois il peut y avoir des exemples réussis. L'utilisation des bicyclettes sur les grands axes de l'arrondissement semble difficile à réaliser. En revanche elle devrait être privilégiée sur les bords du canal.
- 5)** Oui car c'est un projet intéressant et original.

COUVENT DES RECOLLETS

- 6)** Ce bâtiment devrait retrouver son architecture d'origine.
- 7)** Le Couvent des Recollets devrait être transformé en musée de la mémoire du 10^e arrondissement, avec un espace réservé aux Associations d'origine française et européenne.

DELINQUANCE

8) Un comité de prévention de la délinquance est une bonne chose en soi. Malheureusement, il ne peut pas résoudre les gravissimes problèmes de la délinquance dans un arrondissement touché de plein fouet par le trafic de drogue, les vols à la roulotte et les cambriolages.

9) Je suis favorable à un développement de l'ilotage policier, mais il faut avant tout engager une politique de répression active contre les trafiquants de drogue, le plus souvent d'origine étrangère, qui tuent à petit feu une partie de la jeunesse française.

DEMOCRATIE LOCALE

10) La vie locale concerne tous les habitants du 10^e arrondissement. Mais toutes les Associations, je pense à Fraternité Française ou au Cercle National des Femmes d'Europe, en particulier, devraient être partie prenante dans certains débats et ne pas être l'objet d'un ostracisme militant.

11) Pourquoi ne pas transformer une partie du Couvent des Récollets en maison des Associations ?

12) *(Pas de réponse à cette question)*

ECOLES ET CRECHES

13) Les places dans les crèches ne sont pas assez nombreuses, c'est un fait, mais une bonne application de la préférence nationale permettrait peut-être de résoudre le problème.

EMPLOI ET COMMERCES

14) Une chasse impitoyable doit être faite aux ateliers clandestins qui ne respectent pas la législation et favorisent un commerce parallèle. Des aides devraient être apportées, mais ce n'est pas du domaine municipal, aux artisans qui régénèrent les tissu local.

15) Toutes les actions qui permettront à un maximum d'habitants de l'arrondissement de travailler sur place et de ressusciter les quartiers tombés sous la coupe de certains trafiquants en tous genres (ateliers de confection ou de maroquinerie etc. ...). On pourrait recréer à l'image des corporations du Moyen-Age des métiers tombés en désuétude et redonner vie à des ateliers d'imprimerie traditionnelle, de peausserie, de reliure de livre ou de petite bijouterie.

VOTRE COUP DE COEUR ?

16) Le canal Saint-Martin et l'Hôtel du Nord.

EN REPONSE AUX QUESTIONS DE LA GAZETTE DU CANAL JEAN MARC MALDONADO CHEF DE FILE POUR LE MOUVEMENT DES CITOYENS

Voici les grandes lignes de notre programme pour Paris.

ETABLIR LA TRANSPARENCE

Pour moi, le problème est simple, depuis 18 ans l'actuelle municipalité s'évertue de déplacer les populations à revenue faible vers les banlieues. Dans le même temps à travers les différentes ZAC, la municipalité a détruit 15 000 logements à loyer modéré durant les quatre dernières années. Pendant cette même période, la municipalité n'en reconstruit qu'à peine 2000 par an. Il y a donc urgence pour inverser cette politique. C'est à dire revoir les plans d'occupation des sols, suspendre à chaque fois que cela est possible, la construction de bureau dans le 10e pour y construire à la place des logements sociaux ou des espaces verts. Faire un inventaire du patrimoine dans chaque quartier, pour préserver un équilibre. Je pense notamment à tous ces quartiers qui se meurent faute d'une proximité de petits commerces ou d'équipements collectifs. **La première mesure que je prendrai si je suis élu Maire du 10e, sera la transparence dans l'attribution des logements.** Chacun pourra ainsi vérifier à travers les listes d'attributions, qu'il n'y a pas de passe-droit. Que les logements sociaux vont bien aux plus démunis, et que les listes d'attentes sont bien respectées. Croyez-moi, même si cela semble logique, au regard de l'actuelle politique, cela représentera une véritable révolution à Paris. Je rappelle que le Maire de chaque arrondissement décide de 10% des attributions du parc HLM. Enfin, je pense que le problème du logement à Paris doit faire l'objet d'une politique globale. Ainsi, on pourrait inciter par la taxation des parcs d'appartements ou de bureaux vides, les grands propriétaires (banques, assurances, etc..) à louer ou à reconditionner leur bureaux en appartement. Ces taxes étant redistribuées pour aider la construction de logements nouveaux ou la réhabilitation de vieux appartements.

REDONNER DE L'OXYGENE AUX PARISIENS

Le problème des espaces verts est lié à la politique d'urbanisme et de circulation. En un mot, aujourd'hui on étouffe dans Paris et les seuils de pollution atteignent des records. Il faut dire que l'actuelle majorité gère sans imagination et sans perspectives cette situation. Alors, puisqu'il faut trancher dans le but de sauvegarder les populations et d'améliorer notre cadre de vie, il convient d'avoir une politique claire et sans ambiguïtés. Je préconise donc, d'inverser la priorité du « tout automobile » pour rendre le plus grand espace possible aux piétons que nous sommes tous. Cela veut dire concrètement, que je ferai obstacle dans l'arrondissement à toutes ces pénétrantes qui déversent leur flot de véhicules sur les arrondissements centraux de la Capitale. Par exemple, j'œuvrerai pour mettre en sens interdit (dans le sens banlieue vers Paris) la fin de la rue du Faubourg St Martin et celle de la rue Lafayette, qui est maintenant saturée de circulation, à cause de la mise en quatre voies de la rue de Flandre. Je rappelle

que ce projet rue de Flandre dans le 19e ne tient absolument pas compte du bien-être des habitants, qui devront subir une circulation infernale. Mais le plus grotesque c'est que ces quatre voies se terminent pratiquement en cul de sac sur une rue à une seule voie (faubourg St Martin). De même, il faut une nouvelle politique de voirie, qui prenne en compte le réaménagement des carrefours, pour faciliter en priorité la traversée des piétons.

Il convient aussi de reconquérir une partie de l'espace concédé à l'automobile, cela nous permettra notamment d'accroître le trafic des transports en commun en site propre ou de pouvoir y construire de véritables pistes cyclables. Ce n'est pas l'espace qui manque dans Paris, c'est la manière de l'exploiter qui est en cause. Je pense également que seule une politique de transports pour l'ensemble de la Capitale, peut nous permettre de sortir de ce néant. Mais, s'il le faut nous serons avec tous les élus du Mouvement des Citoyens le pôle de résistance au « tout automobile ». À ce sujet je vous joins notre plate forme détaillée sur notre vision des transports collectifs et individuels pour l'an 2000 à Paris. Notamment sur les mesures que nous préconisons, telles que l'interdiction de stationnement dans les quartiers centraux de Paris, la construction de grands parkings aux entrées de Paris, connecté avec les transports en commun, la multiplication des transports en commun, la construction d'un tramway moderne sur le boulevard des Maréchaux, etc...

LA SECURITE DES PERSONNES ET LE PREMIER DEVOIR DE LA REPUBLIQUE

L'idée de la république c'est de placer chaque citoyenne et citoyen devant les mêmes droits et les mêmes devoirs. A ce sujet, la manière dont sont traités certains habitants de nos quartiers est indigne de notre république. En effet, **je fais partie de ces gens qui habitent à proximité de la place Stalingrad, et pendant des années j'ai subi comme d'autre tous les problèmes d'insécurité liés au trafic de drogue. Ce n'est pas un hasard si ce trafic s'est installé dans les arrondissements les plus populaires de l'Est parisien. Car, les notables de cette ville n'auraient jamais toléré qu'il en soit de même dans leurs beaux quartiers.** Les Pouvoirs Publics ont donc sacrifié délibérément des quartiers de la Capitale, pour mieux contrôler l'évolution de la drogue et en limiter ces effets nocifs. Abandonnant par la même occasion les habitants à ces graves fléaux. J'ai vu pendant des années ce trafic se faire au vu des enfants, les bagarres des dealers, et le climat d'insécurité augmenter le sentiment de révolte. Voilà pourquoi, je pense que le Maire de Paris, le Préfet de police portent une grande part de responsabilité dans cette situation. A proximité des élections, ils ont entamé une action pour chasser les dealers de la place Stalingrad. Cela a eu pour effet de faire éclater le phénomène dans tous les quartiers périphériques. Toute cette politique est avant tout le reflet d'un constat d'échec qui incombe à tous les politiques qui se sont succédés. Je préconise de commencer par mettre en oeuvre une politique très importante de prévention, pour sortir le maximum de jeunes de cette détresse.

Au lieu de fermer des dispensaires, comme c'est le cas aujourd'hui, il faut au contraire mieux les gérer et ouvrir davantage de centre de désintoxication. Développer réellement l'accueil des familles qui se trouvent confrontées à cette situation. Enfin, il faut être sans pitié avec ceux qui s'enrichissent sur le dos de cette détresse humaine. Notamment en combattant avec plus de volonté et d'acharnement le blanchiment de l'argent de la drogue. Quant aux dealers, ils ne devraient plus avoir droit de cité dans les quartiers où ils se font arrêter.

Je n'ai plus confiance en notre Maire, sur ces capacités pour mettre en pratique ce type de politique. Seul un véritable changement est de nature à faire retrouver confiance aux habitants du 10e et de Paris dans son ensemble. C'est cela qui m'a décidé à entrer en politique. Il est maintenant urgent de faire une évaluation de la situation, et de se donner les moyens d'une politique républicaine. En ce qui concerne le Comité de prévention, tout ce qui contribue à faire dialoguer les habitants, les associations, les institutions, et les élus me paraît évident.

RENOUER AVEC UNE PRATIQUE VERITABLEMENT DEMOCRATIQUE

Tout d'abord, je voudrai vous dire combien je suis scandalisé, quand je vois des associations comme la votre ou d'autres, être obligés de payer des salles pour se réunir. Et cela, alors qu'il y a des milliers de mètres carrés vides qui ne servent à rien et qui pourraient être préemptés par la ville, pour mise à disposition des associations. Pour moi, la vie associative, c'est la première richesse de la cité, c'est ce qui conduit les citoyennes et les citoyens à participer à l'amélioration des conditions de vie. À Paris, j'ai l'impression que la municipalité considère les associations comme « un mal nécessaire ». Alors, quand le ton monte, le Maire daigne bien vouloir rassurer les habitants ou les associations. Inutiles de vous dire, que j'ai le plus grand mépris pour ce genre de politique. **En conséquence, je conduirai une politique municipale en concertation étroite avec le milieu associatif, non pas simplement pour seulement vous informer, mais pour vous consulter sur les sujets qui vous mobilisent. Pour donner les moyens aux associations de faire leur action dans les meilleures conditions, je n'hésiterai pas à préempter des locaux vides et à les mettre gratuitement à leur disposition.** Car, qui mieux que les gens qui sont en prise directe avec les projets, peut apporter un éclairage différent. **Je suis allergique à « l'esprit technocratique » ou tout est concocté dans les alcôves douillettes du pouvoir.** La démocratie, c'est aussi la participation de chaque citoyen. Ainsi, je soutiendrai l'idée de référendum d'initiative populaire. Par exemple, transformer un quartier, décidé d'une zone piétonne, d'une voie piétonne, ou décider d'une politique de circulation, à mon sens cela doit se faire en y associant la population des quartiers concernés.

SAUVEGARDER NOTRE PATRIMOINE ET L'EQUILIBRE DES QUARTIERS

Paris est une ville historique merveilleuse, qui possède un patrimoine parmi les plus beaux de ce monde. Cela explique certainement que Paris soit l'une des villes les plus visitées au monde. Mais malheureusement, depuis quinze ans Paris se déstructure. Paris voit des quartiers entiers livraient à la spéculation foncière. A Paris c'est aussi des milliers d'artisans et de petits commerçants qui ont disparu.

Il est urgent de rétablir un équilibre dans les quartiers, pour les empêcher de mourir.

Qu'advient-il du quartier de la gare du Nord après la construction d'Eole? Allons-nous laisser une partie de l'arrondissement disparaître au profit d'un « magnifique » quartier d'affaire déshumanisé? Nous avons un combat à mener pour empêcher cela. De même nature que celui qui a été mené pour sauver le Couvent des Récollets. A ce sujet, sachez que je soutiens le projet associatif de mise en valeur du Couvent. Il me paraît correspondre à l'idée de défense de notre patrimoine ainsi qu'à la mise à disposition de ces structures dans un but social et culturel.

POUR CONCLURE

Nous pouvons tous ensemble construire un autre avenir pour notre arrondissement. Mais pour cela, il faut absolument que les « querelles de clocher » face place à une véritable dynamique politique. Que les associations se mobilisent et viennent rejoindre notre combat qui est aussi le leur. Dans cette optique le Mouvement des Citoyens a décidé de faire des listes de large union, avec tous ceux qui ont comme aspiration un véritable changement. Il n'y a pas besoin d'être devin pour savoir ce qui se passera au lendemain des élections municipales, si l'actuelle majorité est reconduite. Les 18 ans pendant lequel ils ont administré Paris sont le témoignage de ce que nous ne voulons plus voir.

REPONSES AU QUESTIONNAIRE DE LA GAZETTE DU CANAL D'ALAIN LHOSTIS CONSEILLER COMMUNISTE DU 10^e ARRONDISSEMENT

AMENAGEMENTS URBAINS

1) Le drame, avec ces aménagements de grandes infrastructures de transports, comme d'ailleurs avec les grands travaux de l'Etat à Paris, c'est que la ville refuse, avant leur réalisation, d'avoir une réflexion d'ensemble de leurs conséquences urbaines sur les quartiers environnants.

Depuis que les projets, je dis bien les projets, TGV Nord et Eole sont connus, j'ai demandé au maire que le conseil d'arrondissement soit saisi de ces problèmes et prenne position. Près de 10 ans plus tard l'Euro STAR arrive en gare du Nord et EOLE sera mis en service dans deux ans et rien n'a été fait de ce point de vue.

Il aurait fallu décider par exemple :

- D'inclure dans le projet, la couverture d'une partie des voies pour y réaliser espaces publics et terrains de sport.

- De négocier avec la SNCF la reconstruction ou la transformation des immeubles expropriés par la SNCF en logements à loyers abordables ou équipements.

- D'avoir une politique de préemption d'immeubles à vendre pour y réaliser les objectifs ci-dessus exposés.

- De mettre en place une cellule de suivi des travaux composée de représentants de la SNCF, du conseil d'arrondissement, des associations du quartier chargées de proposer des recommandations pour limiter les nuisances ou indemniser les locataires ou copropriétaires.

Plus largement, pour le 10^{ème} il faut, par la rénovation d'immeubles anciens ou la construction de nouveaux ou la transformation de bureaux en logements avec l'office HLM ou les SEM de la ville mettre à disposition 1 500 nouveaux logements de qualité à loyer abordable dans les 6 prochaines années.

2) Compte tenu des explications ci-dessus, cela me semble une mesure indispensable de connaissance de l'existant.

3) En 1975, j'ai pénétré pour la première fois avec une centaine d'habitants du 10^{ème}, dans le futur jardin Villemin... Toute recherche d'espaces verts dans un arrondissement très dense est pour moi, une obsession permanente.

De ce point de vue, il faudrait alléger le programme de construction encore prévu en lisière du jardin Villemin, et se contenter d'un immeuble entre celui de la ville (rue Lucien Sampaix) et celui de l'Assistance Publique (rue des Récollets) dont l'alignement côté jardin se ferait sur l'immeuble actuel. Pour le quai de Valmy, il conviendrait de trouver une solution architecturale

évitant le mur pignon aveugle actuel. Villemin serait ainsi agrandi à nouveau de plus de 1 000 mètres carrés.

Je propose également que soit réalisé un cheminement piétonnier ininterrompu, sur les berges du canal entre le bassin Louis Blanc et le faubourg du Temple, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La couverture des voies SNCF, non pour y réaliser des bureaux, mais des espaces publics, notamment des espaces verts doit être très sérieusement étudiée et chiffrée.

La recherche de la possibilité de réaliser un espace vert dans le sud-ouest de l'arrondissement doit être entreprise.

CIRCULATION

4) La voiture n'est pas pour moi l'ennemie. Pour beaucoup c'est le moyen le plus économique et le plus pratique pour se rendre en week-end dans la famille ou dans la petite maison de campagne ou en vacances. C'est son usage intensif dans la ville qui pose problème. Toute mesure locale de limitation de l'usage de la voiture sans alternative de transports en commun de qualité et peu onéreux, et là je pense aux banlieusards se rendant à Paris pour leur travail, entraînera une sélection par l'argent de l'usage de son véhicule.

Ceci étant je suis favorable au développement de zones piétonnes. Par exemple, comment faire pour aider nos passages (Brady, Prado, ect,...) à revivre pour que l'on puisse traverser aisément et sans risques le boulevard de Strasbourg ?

Concernant la bicyclette, j'ai une proposition nouvelle et précise à faire :

- réaliser une promenade cyclable entre la place de Stalingrad et le boulevard Voltaire, soit sur le quai de Jemmapes, soit sur le quai de Valmy, puis sur le boulevard Richard Lenoir. Cette promenade prendrait un espace équivalent à celui actuellement réservé au stationnement et serait isolée de la circulation automobile par des bacs fleuris. Je dis bien promenade, car elle doit être conçue pour la détente en famille, de 7 à 77 ans.

5) Oui. Cet objectif figurait dans le programme de la liste que je conduisais en 1977.

COUVENT DES RECOLLETS

6) Un choix architectural ne peut-être celui d'une personne. Nos goûts diffèrent. Il convient de préserver et de mettre en valeur les témoignages architecturaux de différentes époques qui ont marqué la vie du bâtiment.

Il semble possible d'apporter des modifications sur certaines parties et des extensions portant témoignage de notre époque. Il y a des talents qui ne demandent qu'à s'exprimer, faisons appel à eux. Je suis aussi pour un choix qui ouvre le bâtiment Villemin vers le jardin, lieu symbole des habitants du 10ème.

7) Evidemment, le contenu du programme est essentiel. Je suis contre toute "muséification" du couvent ou toute miniréalisation de prestige. La capitale est bien pourvue en réalisations prestigieuses. Je suis pour ouvrir les "portes du couvent" à la population du quartier et l'intégrer à son jardin. Ma préférence va à un projet mariant logement social, ateliers pour jeunes artistes, salles pour la vie du quartier et la vie associative... Ce lieu pourrait être géré par une coordination des associations du 10ème et pour une fois ne pas être confié à l'association officielle de la mairie du 10ème.

DELINQUANCE

8) Oui.

9) J'ai fait des propositions dans ce sens aux réunions du conseil d'arrondissement et du CICA. L'ilotage fait partie du dispositif de prévention que je propose de développer. J'ajoute que pour la gare du Nord je propose la création d'un commissariat ouvert 24H sur 24.

DEMOCRATIE LOCALE

10) C'est pour moi une question centrale. Il faut en finir avec les dossiers "tout ficelés." Chaque projet devrait faire l'objet d'une large consultation avant toute formalisation. De ce point de vue le CICA devrait jouer un rôle essentiel. Il conviendrait également de systématiser les réunions de quartier ou d'habitants directement concernés par un projet.

11) Les salles de réunion des équipements sociaux culturels de la mairie du 10ème, devraient être mises gracieusement à la disposition des associations de l'arrondissement. Actuellement, le prix ou le refus de location l'interdisent la plupart du temps. J'ai proposé précédemment que le couvent des Récollets devienne un lieu de la vie associative. Il me semble également que de petites salles pourraient être créées dans des immeubles de la ville ou de l'OPAC ou de SEM, en rez-de-chaussée dans des locaux vides et souvent murés.

12) Ma pratique d'élu est basée sur ce type de rencontres.

ECOLES ET CRECHES

13) A la prochaine rentrée va s'ouvrir une école maternelle de 4 classes provisoires pour répondre à la demande d'entrée en maternelle dans le quartier Saint Louis. Que d'actions de la

population pour en arriver là ! Il convient de partir de la volonté d'accueillir tous les enfants de 3 ans révolus et tous ceux de deux à 3 ans dont les parents le souhaitent (environ le tiers d'une classe d'âge). Cela devrait entraîner l'ouverture de 2 à 3 maternelles supplémentaires.

Pour accueillir les enfants en crèche, une programmation de réalisations doit être définie, mariant crèches collectives et crèches familiales.

EMPLOI ET COMMERCE

14) C'est une question délicate. Elle touche à des modes de vie et de consommation. Toutefois, la cherté des baux, des taxes locales, découragent ces activités. Il faudrait réfléchir pour faire baisser ces deux coûts. Mais surtout, l'activité dans ces secteurs dépend du pouvoir d'achat des parisiens et là j'ai bien des idées, mais elles ne dépendent pas d'une politique locale...

15) Les emplois de service public : hôpitaux, postes et télécommunications, EDF/GDF, SNCF ... structurent l'emploi dans le 10ème. Il faut soutenir le maintien et la création d'emplois dans ces secteurs d'activités.

De nombreux immeubles, surtout dans le sud de l'arrondissement sont entièrement consacrés à des activités, notamment dans le textile. Il conviendrait de favoriser leur transformation en immeubles industriels, améliorant ainsi les conditions de travail et de livraisons.

VOTRE COUP DE COEUR ?

16) Mon lieu de prédilection, c'est le canal. Je l'ai abordé pour la première fois lorsque j'avais une dizaine d'années. J'ai passé des heures, avec mon frère, à regarder les péniches franchir la double écluse du pont Varlin. C'est sans doute là que j'ai décidé de venir vivre au bord du canal. Aujourd'hui, c'est le spectacle quotidien que j'ai la chance de voir de mes fenêtres. Je ne me lasse jamais de mes promenades qui me mènent vers le sud au bassin de l'Arsenal et, vers le nord à la mairie de Pantin.

Mes coups de coeur les plus forts vont aux habitants et à ceux qui travaillent dans le 10ème. Concernant ces derniers, j'ai un faible pour les cheminots, tout particulièrement ceux de la gare de l'Est avec lesquels, j'ai vécu tant de luttes, dont l'éblouissant Mai-Juin 1968, avec ces 3 semaines d'occupation de la gare...

Et puis, il y a mon quartier, entre canal et faubourg : la rue du Terrage, la rue Varlin, le haut du faubourg Saint Martin. Venez-y un dimanche en fin de matinée, je vous y donne rendez-vous dans notre petit village.

PARTI HUMANISTE

DOMINIQUE BOUSSAC, TETE DE LISTE

AMENAGEMENTS URBAINS

Il semble indispensable de maintenir un équilibre sociologique dans notre arrondissement car, de la diversité vient la richesse des quartiers et de l'arrondissement.

Promouvoir une diversité c'est permettre à différents types de population, de cultures, de métiers, de générations, de pouvoir s'installer et s'impliquer dans la ville et l'arrondissement. Pour cela, il faut établir un inventaire des quartiers, avec ses catégories de logements et bureaux vides, les commerces de proximité, les écoles, les crèches, les espaces verts etc.

Logement

Afin que toutes les catégories sociales continuent de se côtoyer :

- Attribuer les appartements libres,
- Eviter de casser pour faire de grands ensembles,
- Construire plus de PLA (logements adaptés et moins de PLI (logements intermédiaires),
- Limiter la construction de bureaux, souvent inoccupés, et la surenchère des promoteurs (autour de la gare du Nord). Attribuer des locaux à des associations, réquisitionner pour les SDF de la zone, et aider les petits commerçants.

Vie économique

Pour qu'un quartier reste vivant et agréable, il faut pouvoir y trouver des commerces de proximité (de l'artisan à la supérette), des services publics (crèches, écoles, dispensaires, postes...), des métiers (médecins, plombiers...). Il faut aider ces petites sociétés, ces artisans, professions libérales, à s'installer en leur créant des facilités (allègement de taxes locales etc...).

Cadre de vie, espaces verts

Améliorer un cadre de vie, c'est faciliter l'accès à des services de proximité (bibliothèques, salles de sport, garde d'enfants...) par plus d'information pratique, par des horaires d'ouverture adaptés, des prix accessibles à tous. Le cadre de vie c'est aussi les espaces verts, mal distribués dans Paris, en développant des projets d'espaces verts enrichis de zones de jeux pour les enfants dans chaque construction d'ensemble immobilier.

C'est bien entendu finir l'aménagement du jardin Villemin et du couvent des Récollets.

Voirie, circulation

La circulation est un problème important et difficile à gérer. C'est à la ville entière de le faire. Nous ne pouvons hélas pas transformer notre mégapole en place de village, mais on peut penser à la circulation autrement. Utiliser de façon plus cohérente l'espace et le temps.

Les transports

- Inciter à l'utilisation des transports en commun par des campagnes d'information,
- Etudier les prix pour les utilisateurs de notre arrondissement, et offrir des coupons gratuits aux chômeurs,

- Etudier la possibilité de mise en place d'un service minimum de bus et métro. Surtout pour les zones non distribuées par les noctambus.
- Réétudier les services de bus et leurs arrêts.

Les zones piétonnes

- Construire des parkings souterrains à prix normaux,
- Créer des "chemins piétonniers" aménagés (éclairage, signalisation, commerces...) dans les cités, permettant le passage de l'une à l'autre,
- Créer des zones piétonnes après consultation des habitants et des commerçants,
- Développer le projet canal piéton en aménageant des bancs, des espaces de jeux et de repos, des animations diverses etc.,
- Créer des parkings à vélos, afin de pouvoir les déposer et qu'ils soient en sécurité,
- Prévoir un local à vélos dans chaque immeuble où c'est possible,
- Pas de piste cyclable à Paris. Elles ne sont pas respectées, difficiles à dessiner, donc dangereuses.

COUVENT DES RECOLLETS

Il faut réhabiliter ce bâtiment, patrimoine de notre quartier et de notre culture. Notre projet est de faire appel aux associations, artisans et artistes du 10^e afin de :

- Rénover la structure ancienne (pierre, bois),
- Moderniser toute la sécurité (plomberie, électricité, sorties de secours, escaliers etc...),
- Agrandir les ouvertures avec des structures et des matériaux modernes (métaux, verre).

Puis mettre ce bâtiment à disposition : Créer un lieu associatif. Y proposer des activités permanentes animées par les associations du quartier (alphabétisation, cours de danse, de dessin, cours du soir, création d'une radio locale...), donner la possibilité de s'y réunir, d'y produire des spectacles etc...

DELINQUANCE

Face à ce problème qui n'est pas que celui de notre arrondissement, il est urgent d'engager une politique locale de prévention plus importante.

- En remettant en place un comité de prévention regroupant tous les acteurs sociaux de l'arrondissement afin de consulter la population, d'évaluer les réels problèmes et nécessités, et de pouvoir développer une solidarité entre les habitants,
- Créer des lieux d'accueil pour les toxicomanes, pour stopper l'échange des seringues, leur offrir un suivi médical et être à l'écoute de ces personnes souvent désespérées,
- Développer un programme de désintoxication médicalement suivi avec des produits de substitution tel que la méthadone,
- Permettre aux toxicomanes de pouvoir se réinsérer dans la vie sociale via les associations et les entreprises,
- Continuer l'information dans les écoles,
- Inclure les associations de quartier dans l'accompagnement de l'information avec les organes de prévention,

- Développer l'ilotage policier car il reste dissuasif et rassure les habitants, tout en sachant que cela ne résoudra pas les problèmes de fond,
- Enfin rétablir une réelle discussion avec la police pour s'attaquer au problème à la base, et non le repousser dans l'arrondissement voisin.

DEMOCRATIE LOCALE

La démocratie locale est fondée sur la notion de représentativité. Ce qui implique une décentralisation du pouvoir à tous les niveaux de décision, en allant du national à la commune et l'arrondissement. Il n'y a représentativité que lorsqu'il y a une information réelle, une consultation directe auprès des intéressés, et qu'à la suite s'élabore une décision qui soit transmise par le représentant. Ce dernier est le porte parole d'une décision commune, et non le porte parole de son parti ou d'une idéologie. Comment peut on se sentir représenté par quelqu'un qui ignore tout de vous ?

Nous voulons agir pour les conditions dans lesquelles nous voulons vivre, et ceci n'est possible que dans une réelle démocratie. Il faut donc travailler pour que la société en devienne une. Ceci veut dire une société où tout le monde puisse participer selon ses compétences, avec comme premier échelon : l'arrondissement et la commune.

Le thème de la consultation et de la participation est une condition sine qua non pour la représentativité. Une consultation doit avoir force de pouvoir et de sanction (exemple des enquêtes d'utilité publique, mal effectuées et dont on tient trop peu compte, sinon pas du tout). Il est nécessaire pour les habitants d'une commune de s'organiser et de réagir pour se battre aux fins d'obtenir un véritable droit de consultation et de participation.

Une consultation réelle c'est :

- Une information complète et concrète,
- Un esprit de communication, rencontre de tous les intervenants,
- Une discussion, un échange de points de vue,
- Des propositions élaborées de façon commune,
- Une prise en compte des dites propositions
- Une application juste et réelle.

Une participation réelle c'est :

- Une intervention des habitants et associations de la commune (spécialistes, représentants des minorités etc...)
- La création de commissions d'études et de consultation,
- La participation des habitants au conseil municipal avec un droit de parole,

La production de propositions et de projets,

Un droit de regard sur l'application des projets.

ECOLES ET CRECHES

Il est bien sûr nécessaire que chaque enfant puisse bénéficier d'une place, aussi bien à l'école maternelle qu'à la crèche.

Il faut rapidement organiser la planification des places disponibles, et ouvrir celles qui manquent. Certaines associations ont eu pour envie d'accueillir les enfants. Projets abandonnés

faute de locaux. Alors donnons des locaux : ils existent. Aidons aussi à la création de crèches parentales, petites structures conviviales appréciées par tous.

EMPLOI-COMMERCE

Notre arrondissement a été le lieu de nombreux bouleversements au niveau de l'emploi. Il est temps de réorganiser le commerce, tant au niveau géographique que de la diversité, donnant ainsi plus de place à l'emploi. Notamment en fermant les ateliers clandestins, et en incitant à une plus grande diversité des commerçants de quartier pour leur redonner vie.

Depuis la grosse baisse d'activité des travaux de BTP, le 10e est envahi par les industries textiles qui créent une sorte d'enclave spécialisée, qui n'est plus ouverte aux autres commerçants. Il faut aérer ces rues, ces quartiers, en redonnant la place aux commerces de distribution, et aux entreprises diverses. C'est la diversité qui crée la richesse, pas l'enfermement.

Au niveau de l'emploi, les moyens de la commune sont faibles si elle reste isolée. Par opposition son pouvoir est grand parce qu'elle a la possibilité de stopper la privatisation des emplois publics (gestion de l'eau, des ordures...). Il paraît également intéressant de développer les entreprises d'insertion, comme cela a déjà été fait avec succès dans d'autres communes de province.

REPONSES AU QUESTIONNAIRE PAR TONY DREYFUS, MICHEL OTTAWAY ET LES SOCIALISTES DU 10^e ARRONDISSEMENT

AMENAGEMENTS URBAINS

1) Si les Gares du Nord et de l'Est sont un atout évident pour notre arrondissement, les projets "EOLE" et T.G.V. EST ne doivent pas sacrifier la qualité de vie de ses habitants. Les abords des gares doivent rester des lieux d'habitation, de tranquillité et de vie. Nous ne voulons pas de déserts de bureaux après 19 heures. Au moins que les nuisances subies quotidiennement par les riverains des chantiers "EOLE" ne débouchent pas sur la mort des quartiers ! Malgré nos demandes répétées, ni la S.N.C.F., ni la Ville, ni la Mairie du 10e, n'ont mis la lumière sur des projets qui pourraient bouleverser la vie de nos quartiers.

2) Ces dernières années, la construction systématique de bureaux s'est faite au détriment du logement pour tous : ouvriers, employés, cadres, sont contraints de quitter le 10e. Personne n'est épargné par cette "dépopulation sélective" !

Nous proposons que soit créé un fichier de l'ensemble des locaux vacants afin d'instituer une "taxe d'inhabitation", ayant vocation à inciter promoteurs et compagnies d'assurances à ne pas laisser vides les locaux qu'ils possèdent.

Nous nous souvenons avoir émis, il y a quelques années, en Conseil d'arrondissement, le souhait qu'il y ait une incitation à la transformation des bureaux inoccupés en logements. A l'époque, l'idée fut jugée irréaliste par le Maire et ses amis...

Il est nécessaire que soit doublé le nombre de logements sociaux neufs réalisés chaque année à PARIS.

Nous nous engageons également à encourager l'acquisition d'immeubles anciens, tels les nombreux hotels meublés de l'arrondissement, par la Ville ou par d'autres organismes.

Mais surtout, nous mettrons fin au secret du mécanisme des attributions de logements...

3) Le 10e est l'un des arrondissements les moins pourvus en espaces verts (à peine mieux que les 2e, 3e et 9e dont la population est moins nombreuse).

A l'Est du canal, quelques parcelles en friche pourraient être transformées en jardins.

Au Nord, nous entreprenons la couverture partielle en jardins des voies ferrées de la gare de l'Est, entre la rue de l'Aqueduc et le Boulevard de la Chapelle.

CIRCULATION

4) Les nuisances subies par les riverains quant au trafic automobile sont différentes : il s'agit soit d'embouteillages continus, bruyants et polluants, dans les artères étroites de l'arrondissement ; soit de la vitesse et du danger causé par les nombreux véhicules circulant sur les axes rouges (tel le Boulevard de Strasbourg).

Pour atteindre l'équilibre piétons-voitures, il nous faut éviter ces deux extrêmes.

Des mesures d'intérêt général s'imposent. Elles passent par la réorganisation globale de la circulation dans Paris, avec comme objectif une forte réduction du trafic d'ici l'an 2000.

Cela implique une priorité accordée aux transports en commun et aux véhicules à énergie non polluante. Il s'agit aussi d'offrir les moyens de réorganiser la voirie au profit des deux roues et surtout des piétons. Après enquête et consultation des habitants, quelques portions de voies pourront être aménagées en rues semi-piétonnes et des parcours accessibles aux cyclistes pourront être créés sur certains axes.

5) Dès que la GAZETTE a proposé de mettre les quais du canal en voie piétonne, nous avons immédiatement soutenu ce projet. Notre enthousiasme nous a même portés jusqu'à suggérer que cette reconquête paisible ne soit pas limitée aux dimanches, mais étendue aux samedis ! Depuis, Monsieur CHALLAL a obtenu de la Préfecture de Police l'accord pour une "période expérimentale". Rendons à César, c'est à dire à la Gazette le mérite de cette initiative !

COUVENT DES RECOLLETS

6) Dans le feuillet du Couvent des Récollets, nous avons contribué à un retour au débat public et à la raison. Il était temps que Messieurs MARCUS et CHALLAL se rallient à notre demande, pour obtenir du Ministre de l'Équipement qu'il renonce à un projet fumeux qui dégradait ce monument. Tout va donc repartir à zéro, et de nouveaux projets devront être présentés à une large consultation. Nous nous y engageons. Ce monument doit être réhabilité car c'est un élément du patrimoine de Paris. Son architecture doit être préservée et mise en valeur. Cela exclut toute opération de logement prétendu social ou transformation en hôtel de luxe. La situation et le caractère de ces bâtiments appellent une réhabilitation adaptée à un usage à vocation culturelle et européenne.

7) Plusieurs projets seraient souhaitables et pourraient cohabiter dans cet édifice : recherches et expositions sur l'urbanisme dans les grandes villes d'Europe ; institutions universitaires et culturelles européennes ; salles d'expositions, de spectacles ou de concerts. Il nous semble essentiel que l'État s'engage à fixer un cahier des charges aux futurs gestionnaires pour garantir non seulement la qualité architecturale de la réhabilitation, mais aussi un large accès pour les habitants du 10e.

DELINQUANCE

8) Bien entendu. C'est pour cela que nous avons demandé, en tant qu'élus du 10e, au Maire de Paris de s'expliquer sur le caractère restreint et confidentiel des réunions du Comité parisien de prévention et de sécurité. Dans le même esprit, nous avons souhaité que dans le 10e, comme ailleurs, le Maire soit invité à organiser un comité de prévention et de sécurité permettant de rapprocher les élus, la police, les autres services de l'État et les associations.

9) Nous avons eu l'occasion de tenir, en Février dernier, une réunion sur ces questions au Théâtre des Bouffes du Nord. Des discussions avec les habitants du quartier, malheureusement concernés par ces problèmes, s'est dégagée une certitude : les seringues usagées dans les cages d'escaliers et dans les boîtes aux lettres, ça ne peut plus durer !
Que faire alors ?

La faiblesse des moyens de police est flagrante ; nous avons besoin d'une véritable police de proximité (vigies et ilotages).

Les moyens des associations de prévention sont trop chichement mesurés.

La délinquance, la toxicomanie, sont le produit de situations d'exclusion et de désespoir. Cela nécessite un travail de terrain et de longue haleine.

Des lieux d'accueil et de soins doivent être implantés sous le métro aérien ou dans quelques unes de ces nombreuses boutiques qui ne trouvent pas preneur.

DEMOCRATIE LOCALE

10) C'est la loi de 1982 dite "Paris, Lyon, Marseille" adoptée par les socialistes qui a institué les CICA réunissant élus et représentants du monde associatif. C'est dire si nous sommes attachés à son application.

Or, à la Mairie du 10e, les CICA, quant ils ont lieu, ne sont que des réunions formelles, sans implication concrète, ni suivi.

Nous avons maintes fois rappelé au Maire qu'il pouvait aussi organiser en dehors même des CICA, des réunions d'information et de concertation sur tous sujets ayant une implication sur la vie de l'arrondissement. Alors qu'il a une fonction de médiateur, d'initiateur de dialogues pour valoriser son arrondissement et en défendre les habitants, le Maire se retranche toujours sur de prétendus obstacles juridiques pour se borner à des réunions procédurales.

Voilà une timidité bien surprenante !

11) La Mairie du 10e pourrait offrir certaines de ses salles à la vie associative locale.

Le 10e est suffisamment étendu et diversifié pour que soient créées des maisons de quartier (les locaux commerciaux vides ne manquent pas).

Elles pourraient avoir la double vocation d'antennes décentralisées pour certains services municipaux et sociaux et de lieux d'animation par la vie associative.

12) A la Mairie ou dans les maisons de quartier, nous souhaitons engager le dialogue avec les associations et les habitants sur tous les sujets qui intéressent le 10e. C'est la voie d'une nouvelle démocratie urbaine plus transparente et plus participative.

ECOLES ET CRECHES

13) Le premier remède, c'est que la Mairie réclame ou organise des enquêtes systématiques et périodiques permettant d'évaluer à l'avance les besoins d'accueil d'enfants.

Ces inventaires et la concertation qu'ils impliquent avec les enseignants et les parents, devraient conduire à la création des équipements nécessaires et suffisants.

Actuellement, le manque de crèches est flagrant et la tarification contestable.

EMPLOI ET COMMERCE

14) La multiplication de mètres carrés de bureaux vides a engendré une uniformisation du tissu économique parisien, dont l'un des atouts résidait justement dans une grande diversité économique. L'artisanat est en sursis, les boutiques ferment, des entreprises ont disparu. Pourtant, il est possible de diversifier l'implantation d'activités artisanales et industrielles qui créeraient des emplois, tout en respectant l'habitat et l'environnement. Il fut un temps où la Ville de Paris avait encouragé l'aménagement de locaux permettant l'installation de P.M.E. et d'artisans. Hélas abandonnée depuis le début des années 1990, cette politique mérite d'être relancée et appliquée à notre arrondissement.

15) Les besoins en services dans l'arrondissement sont nombreux. Les satisfaire serait créer de nouveaux emplois. Aussi, nous proposons la création de postes municipaux supplémentaires, chargés de l'action sociale (information, aide à l'insertion, services, etc...) et de postes de travailleurs sociaux et d'éducateurs pour l'humanisation et la tranquillité de nos quartiers.

VOTRE COUP DE COEUR ?

16) Il est sympathique de terminer ce questionnaire par nos coups de coeur, alors qu'il y aurait tant de "coups de gueule" à donner sur les problèmes en suspens et sur les atouts gachés de notre arrondissement !

Plusieurs coups d'oeil sur le 10e sont autant de coups de coeur...

Les bords du Canal Saint Martin, à toute heure et en toute saison, surtout vus du haut de la passerelle des Récollets. Mais aussi les points de vue offerts par le métro aérien entre Jaurès et Barbès : le Canal, la trame des voies ferrées des gares du Nord et de l'Est, à l'horizon, les monuments du centre de Paris.

Et lorsque l'on arrive par les boulevards, vue en enfilade, la belle silhouette de la gare de l'Est. Toujours ce sentiment que le 10e ouvre les portes de la capitale et nous ouvre au Monde...

LES VERTS REponses DE EVELYN FERREIRA

AMENAGEMENTS URBAINS

1) Politique de réhabilitation et de restauration volontariste, construction de logements sociaux (système de quotas).

2) Oui

En ce qui concerne la limitation des loyers, nous pensons que celle-ci peut s'effectuer aussi en solvabilisant la demande (organismes ou associations se portant caution de jeunes en insertion) et en aidant les propriétaires à rénover les appartements qu'ils n'ont pas mis sur le marché locatif car le coût des travaux les en dissuade. La fluidité du marché locatif étant la meilleure garantie d'une non flambée des loyers !

3) Réseau vert. Impératif qu'il voit le jour dans les deux premières années de la mandature. Limitation de la voiture. Espaces piétons ou rues piétonnes.

CIRCULATION

4) Voir question 3

5) Oui

COUVENT DES RECOLLETS

6) Restauration tel quel

7) Projet de la CLAQ

DELINQUANCE

8) Oui

9) Oui.

Prévention : cours du soir pour les adolescents (15/16 ans) afin qu'ils ne soient pas livrés à eux même et ne remplacent pas symboliquement la cellule familiale par la bande et se laissent entraîner par le leader (lorsque celui-ci est négatif) sur de mauvais chemins.

De toute manière, nous sommes pour rendre à la drogue une valeur économique zéro. Cela signifie que dans des centres médicalisés il soit distribué des produits de substitution, voire de la drogue aux drogués (Cela bien entendu sous contrôle médical). A terme cela casserait les trafics puisque les drogués sauraient où s'approvisionner, favoriserait une baisse de la délinquance (insécurité, notamment auprès de la population et notamment des personnes âgées qui sont victimes de cette délinquance). A terme, si une telle politique était engagée, le nombre de drogués baisserait de manière substantielle puisque les dealers n'auraient plus aucun intérêt économique dans ce trafic.

Ilotage policier oui, mais la population a de plus en plus conscience que cela ne sert pas à grand-chose (voir propos des habitants du bas du faubourg Saint Denis !!!). Donc nécessité de repenser les modalités de cet ilôtage.

DEMOCRATIE LOCALE

10) Etats généraux du 10^e,

- Conseils de quartier,
- Ordre du jour du conseil municipal annoncé à l'avance dans le journal du 10^e.
- Concertation en amont avec les associations représentatives de habitants, ou les citoyens qui le désirent,
- Médiateur,
- Référendum d'initiative citoyenne,
- Transparence dans la gestion.

11) Oui

12) Oui. Etats généraux (voir question 10).

ECOLES ET CRECHES

13) Construction de crèches, donc affectation budgétaire prioritaire à ce problème dont souffre cruellement le 10^e.

Eventuellement favoriser l'instauration de crèches gérées par les parents, affectation de locaux, mais problèmes de normes de sécurité et de formation.

Crèches de nuit subventionnées pour les parents qui travaillent de nuit.

EMPLOI ET COMMERCES

14) Se pencher sérieusement sur le problème des baux commerciaux,

- Non éviction de commerçants de quartier par les promoteurs immobiliers,
- Communication spécifique de la mairie auprès de la population afin de la sensibiliser à l'artisanat et au petit commerce (voie d'affiches par exemple),
- Permettre aux clients, c'est à dire à la population, de circuler facilement sur les trottoirs. On revient toujours à la même chose : réduire l'espace donné à la voiture, élargir les trottoirs,
- Se pencher pour refaire un maillage de petits commerces, sinon il n'y aura que 2 ou 3 quartiers spécialisés dans le 10^e.

15) La mairie doit donner l'exemple et s'engager à prendre un certain nombre de jeunes en charge durant l'année (stages).

Pour certaines actions, la mairie peut faire appel exceptionnellement à des demandeurs d'emploi (réceptions, élections...)

- Emplois pour le réseau vert,
- Emplois de proximité,
- Emplois pour les enfants,
- Développer un service qui recenserait, en collaboration avec l'ANPE, les offres d'emploi émanant de la population. Cela signifie que les employés municipaux (qui ont la garantie de l'emploi pour la plupart) soient sensibilisés à cette recherche (cela devrait être un réflexe). Les besoins sont énormes, encore faut-il trouver une structure pour les recenser.
- Mettre en relation les gens qui ont des projets de création sur le 10^e.

VOTRE COUP DE COEUR ?

16) C'est jeter un pavé dans la mare, mais rien dans le 10^e ne suscite l'émotion. Les marchés sont tristes, le 10^e n'a pas d'âme. D'ailleurs les gens, souvent lorsqu'ils le peuvent, cherchent à partir.

Impression d'un arrondissement nomade où la sédentarisation, loin d'être désirée, est vécue comme une pénitence. On pourrait bien sûr citer les abords du canal, telle église... Non le 10^e est franchement triste ! Ne reste plus qu'à l'embellir !